

LYCEE DESCARTES – RABAT – www.lycee-descartes.ac.ma

B.P. 768 – Place Jean Courtin – Agdal – 10106 RABAT

Mme Tournier – Assistante du Proviseur : Tél : 0537 68 91 23 (de l'étranger : 00 212 537 68 91 23)

Télécopie : 0537 68 91 46 (de l'étranger : 00 212 537 68 91 46)

e-mail : secretariat@lycee-descartes.ac.ma

INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNEE 2017/2018

Madame, Monsieur,

Les inscriptions d'élèves se font en ligne sur le site web www.efmaroc.org

Les demandes d'inscription pour les élèves demandant le lycée Descartes ou le collège Saint-Exupéry sont centralisées au lycée Descartes.

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION EN COURS D'ANNEE

- la fiche de renseignements téléchargée en ligne dûment complétée et signée

- la photocopie de la carte nationale d'identité marocaine du père (pour les marocains)
- la photocopie de la carte nationale d'identité marocaine de la mère (pour les marocains)
- Pour les élèves de nationalité autre que française : un extrait d'acte de naissance rédigé en français
- Pour les élèves de nationalité française : photocopie du passeport ou C.N.I. ou acte de naissance
- Père de nationalité française : photocopie du passeport ou C.N.I. ou acte de naissance
- Mère de nationalité française : photocopie du passeport ou C.N.I. ou acte de naissance
- la photocopie du livret de famille (page où est mentionné l'élève)
- parents divorcés : photocopie du jugement de divorce
- parents séparés ou divorcés : autorisation légalisée de l'inscription de l'élève à Rabat faite par le parent n'habitant pas avec son enfant – S'il n'est pas disponible lors de la constitution du dossier, faire une lettre explicative
- un justificatif de l'installation professionnelle à Rabat du père ou de la mère (registre du commerce ou attestation ou avis de mutation)
- un justificatif de la domiciliation des parents dans la région de Rabat (quittance d'eau ou d'électricité ou de téléphone, ou copie de bail de location ou titre de propriété)
- pour les élèves venant de France : un certificat de changement de domicile des parents et de l'élève (article 104 du Code Civil) délivré par la mairie faisant apparaître les noms et prénoms des parents et de l'élève (excepté pour les diplomates marocains) – Si vous n'obtenez pas en temps voulu l'attestation de la Mairie, fournir dans un premier temps copie du dépôt de votre demande tamponnée par la Mairie
- pour les élèves venant de France : une attestation de non paiement ou cessation de paiement de prestation de la Caisse d'allocations familiales (excepté pour les diplomates marocains) – Si vous n'obtenez pas en temps voulu l'attestation de la CAF, fournir dans un premier temps copie du dépôt de votre demande tamponnée par la CAF

- la photocopie des bulletins scolaires des 2 dernières années
- un certificat de scolarité de l'année 2017/18 (si inscription avant les vacances d'automne)
- la photocopie du relevé de notes de mi trimestre de l'année en cours (si inscription en cours de trimestre)
- la photocopie du bulletin scolaire du 1^{er} trimestre de l'année en cours (si inscription après le 1^{er} trimestre)
- la photocopie du bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre de l'année en cours (si inscription après le 2^{ème} trimestre)
- établissement privé : attestation précisant la nature du contrat avec l'état français
- Pour les élèves entrant en Terminale : la photocopie du relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- le certificat de fin de scolarité ou exeat à demander en fin de scolarité à votre établissement, **après avoir reçu notre décision d'inscription**
- pour les élèves qui ont déjà été scolarisés précédemment dans un des établissements de l'AEFE au Maroc : un justificatif de leur inscription ou de leur règlement
- la photocopie des pages des vaccinations du carnet de santé

Les dossiers sont soit expédiés par la poste, soit déposés au lycée – Les pièces manquantes (non disponibles au moment de la constitution du dossier) peuvent me parvenir scannées ou faxées.

Les élèves sont affectés au lycée Descartes (quartier Agdal) ou au collège Saint-Exupéry (quartier Saint-Exupéry) en fonction des places disponibles.

Inscriptions au primaire : Elles se font en ligne sur le site www.efmaroc.org

Les dossiers sont à expédier à l'adresse suivante : Service de Coopération et d'Action Culturelle – Admissions 2017-2018 – 1, rue Aguelmane Sidi Ali – B.P. 577 – Rabat CHELLAH 1500

Pour tout renseignement, consulter le site www.efmaroc.org

Bien cordialement

Mme Tournier – Assistante du Proviseur

Tarifs 2017/18

Droits de 1^{ère} inscription (DPI) – dus l'année de la 1^{ère} inscription dans un établissement du réseau AEFE au Maroc

Français : 14.000,00 DH – Marocains : 20.000,00 DH – Etrangers : 23.000,00 DH

- Une exonération de 3.000,00 DH est accordée aux nouveaux élèves inscrits dès lors que les parents ont au moins un de leurs enfants scolarisés dans un établissement en gestion directe (EGD) de l'AEFE au Maroc
- En cas de 1^{ère} inscription simultanée de plusieurs enfants appartenant à la même fratrie, les 2^{ème} et 3^{ème} enfants bénéficient d'un abattement de 50%, les 4^{ème} et suivant d'un abattement de 100 %

Droits annuels de scolarité :

Français : Collège : 32.390,00 DH – Lycée : 35.770,00 DH

Marocains : Collège : 41.660,00 DH – Lycée : 46.930,00 DH

Etrangers : Collège : 53.630,00 DH – Lycée : 60.700,00 DH